PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Futsal

Réunion du : Vendredi 12 Mars 2019

Présidence : M. ANTONINI Sylvestre

Présent(s) : MM CASANOVA Marc – LUISI André – CIPRIANI Thomas

Assiste :

Absents : Mme GARDELLA Sandra (CD)

1- ½ FINALES CHALLENGE FUTSAL DE LA LIGUE

- **Clubs qualifiés:**

Bastia Agglo

USJ Furiani

ASA

Ghjuventu Futsal

- **Le tirage est le suivant:**

GHJUVENTU / USJ FURIANI le samedi 30 mars

BASTIA AGGLO / ASA le samedi 30 mars suivant la réglementation le club de l'ASA s'étant déplacé lors des 1/4 de Finale le match se déroulera sur Ajaccio.

La Commission demande aux clubs recevant de donner au plus vite le créneau de leur match.

2- AMENDES ET FORFAITS :

8ème journée du championnat R2 Futsal.

Le club de BORGO ne s'étant pas déplacé sur cette rencontre contre le club de l'ACA.

- La Commission déclare le club de Borgo Forfait et lui inflige une amende de **250 euros**.

Le match de **1/4 de Finale** opposant le club de Bastia Agglo contre le club de Porto Vecchio et étant donné que le club visiteur ne s'est pas déplacé pour jouer cette rencontre.

- La Commission déclare le club de **Porto Vecchio** Forfait et lui inflige une amende de **250 euros**.

- La Commission prend note du mail reçu du club de Porto Vecchio et ne peut en aucun cas revenir sur sa décision concernant le forfait et la possibilité de rejouer cette rencontre.

3- PROCHAINE REUNION :

La Commission se réunira le **mardi 02 Avril 2019** à 18h00 au siège de la LCF à Bastia.